



Saint-Sauveur

Rapport annuel 2010

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



## TABLE DES MATIÈRES

### MOT DES MEMBRES DU CONSEIL

<b>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	4
1.1 Ses membres au 31 décembre 2010.....	4
1.2 Son fonctionnement.....	4
1.3 Participation aux assemblées.....	5
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource de l'arrondissement.....	5
<b>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2010</b> .....	6
2.1 Approche territoriale intégrée (ATI) .....	6
2.2 Comité de suivi du plan directeur de quartier .....	6
<i>Parc Lionel-Bertrand</i> .....	6
<i>Plan local de mobilité durable</i> .....	6
2.3 Sondage sur le transport en commun.....	6
2.4 Circulation, signalisation et stationnement.....	7
2.5 Projet de petits espaces verts .....	7
2.6 Saint-Sauveur en fleurs 2010 .....	7
2.7 Rue des Ardennes.....	7
2.8 Église Notre-Dame-de-Pitié .....	8
2.9 Autres dossiers .....	8
<b>3. CONSULTATIONS PUBLIQUES</b> .....	9
<b>4. LES PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	10
4.1 Les participations à des organismes ou regroupements.....	10
4.2 Les autres participations.....	10
<b>5. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER</b> .....	11
<b>6. SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE</b> .....	11
<b>7. LES ÉTATS FINANCIERS</b> .....	11

**MOT DES MEMBRES DU CONSEIL**

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le sommaire des actions que nous avons réalisées au cours de l'année 2010. Le nombre de séances publiques et la participation des membres du conseil d'administration à diverses activités, réunions de travail et sous-comités, témoignent de notre implication au cours de l'année écoulée.

Plusieurs dossiers ont retenu particulièrement notre attention en 2010, nommons d'abord celui de la circulation, signalisation et stationnement dans le quartier. Nous nous sommes aussi penchés sur le transport en commun dans le quartier, notamment en faisant un sondage sur les services offerts par le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) auprès des citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur. Le suivi de ce sondage sera réalisé au cours de l'année 2011. Nous avons également terminé d'utiliser les fonds réservés aux actions du plan directeur de quartier en votant une résolution, transmise à l'Arrondissement, pour le réaménagement du parc Lionel-Bertrand et la création d'un corridor piéton-cycliste entre ce dernier et le parc Dollard. Finalement, le comité de suivi du plan directeur a réorienté son travail vers un projet de plan local de mobilité durable. Le travail sur ces trois derniers dossiers se poursuivra activement en 2011.

Par ailleurs, cinq nouveaux membres de qualité se sont joints à nous en cette année 2010. Toutefois, il manque toujours un représentant du milieu des affaires, poste qui n'a pas été comblé depuis la dernière assemblée générale annuelle et, afin de régulariser une situation de cooptation, deux postes réservés à des femmes seront disponibles au mois de mars 2011. Soulignons aussi l'apport des citoyens et citoyennes engagé(e)s présent(e)s à nos assemblées et qui participent activement aux réflexions du conseil de quartier.

Enfin, nous invitons tous les citoyens et toutes les citoyennes à assister aux assemblées publiques du conseil de quartier et à alimenter les débats. Votre présence est essentielle à la qualité de la démocratie municipale.

Le conseil d'administration :

Messieurs	Félix Boudreault	Administrateur
	Georges Ducharme	Trésorier
	Olivier Meyer	Président
	Carol-André Simard	Secrétaire
Mesdames	Anne Auclair	Vice-présidente
	Catherine Leblanc	Administratrice
	Micheline Paradis	Administratrice
	Karine Pouliot	Administratrice
	Geneviève Hamelin	Conseillère municipale

## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Ses membres au 31 décembre 2010

#### *Membres avec droit de vote*

Monsieur	Olivier Meyer	Président
Madame	Anne Auclair	Vice-présidente
Monsieur	Carol-André Simard	Secrétaire
Monsieur	Georges Ducharme	Trésorier
Madame	Catherine Leblanc	Administratrice
Madame	Micheline Paradis	Administratrice
Madame	Karine Pouliot	Administratrice
Monsieur	Félix Boudreault	Administrateur

Un poste est vacant.

#### *Membre sans droit de vote*

Madame	Geneviève Hamelin	Conseillère municipale
--------	-------------------	------------------------

Par ailleurs, au cours de l'année 2010, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration : Mesdames Chantal Duplain, Sarah Gene, Caroline Rousseau, administratrices; Messieurs Marc-André Beauchemin, Denis Falardeau et Éric Samson, administrateurs.

Secrétaire de rédaction

Madame Ndeye Faty Sarr

Personne-ressource du conseil de quartier à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Monsieur André Martel	Conseiller en consultations publiques
-----------------------	---------------------------------------

### 1.2 Son fonctionnement

#### *Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration*

En 2010, en plus de l'assemblée annuelle et d'une assemblée spéciale pour l'élection d'un membre, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu neuf assemblées du conseil d'administration. À ces assemblées s'ajoutent des séances de travail et de comités du conseil, notamment sur la circulation/signalisation/stationnement et le suivi du plan directeur de quartier.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il permet à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Le conseil recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins. Les activités du conseil de quartier touchent, notamment, l'aménagement du territoire, la circulation, le zonage, la sécurité publique, le loisir et l'environnement. En somme, le conseil de quartier est un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image.

Le premier rôle du conseil de quartier est de faciliter la consultation de la population à l'échelle du quartier. Il est de plus habilité, dans le cadre de la mission et des pouvoirs de la Ville de Québec et dans la mesure des ressources qui lui sont allouées par la Ville ou qu'il obtient d'autres sources, à prendre des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier.

Neuf personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Un siège est réservé à une personne qui représente un établissement commercial, industriel ou institutionnel du quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans. La conseillère municipale du quartier est membre du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

### **1.3 Participation du public aux assemblées**

Les assemblées officielles du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au **Patro Laval, au 145, rue Bigaouette**. Dès le mois d'avril 2011, les assemblées se tiendront le dernier mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de décembre et de juillet.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville » section « Mon Arrondissement ». De plus, il est possible d'obtenir la confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la « Ligne d'information automatisée » de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 418- 641-6100. Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca) dans la bande déroulante « liens rapides », sujet « conseils de quartier ».

### **1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource de l'Arrondissement**

Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Conseil de quartier de Saint-Sauveur  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2  
[conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca)

La personne-ressource à l'arrondissement est :

Monsieur André Martel, conseiller en consultations publiques  
Arrondissement de La Cité-Limoilou, Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif  
Téléphone : 418 641-6101, poste 3114  
[andre.martel@ville.quebec.qc.ca](mailto:andre.martel@ville.quebec.qc.ca)

## 2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2010

### 2.1 Approche territoriale intégrée (ATI)

La CDEC de Québec a été mandatée pour mettre sur pied l'Approche territoriale intégrée dans Saint-Sauveur. Cette initiative a pour objet de mobiliser les acteurs sociaux du quartier et de les amener à réaliser un plan d'action visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en plus de renforcer le tissu social dans la communauté. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année et deux membres du conseil de quartier ont alterné leur présence à ces différentes réunions. À la suite de l'identification des grandes orientations de l'ATI par les acteurs du milieu, la structure de concertation s'est divisée en sept grands chantiers : sécurité urbaine, sécurité alimentaire, emploi et éducation, éducation et persévérance scolaire, milieu de vie, logement ainsi que vie de quartier. Compte tenu du changement important au sein du conseil de quartier, la représentation du conseil au sein de l'ATI s'en est ressentie. Cependant, nous comptons pour l'année 2011, assurer une présence plus régulière au sein de ce comité qui est indispensable dans notre quartier.

### 2.2 Comité de suivi du plan directeur de quartier

Ce comité, composé de trois membres du conseil de quartier et de trois autres du Comité de citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur, a pour mandat de faire le suivi des priorités adoptées au plan directeur de quartier, de s'assurer que les actions soient prises afin de réaliser les objectifs de ce plan. Une dizaine de rencontres ont eu lieu cette année pour ce seul comité en 2010. Voici les résumés de chacun de ces dossiers :

#### Parc Lionel-Bertrand

À la suite des recommandations faites par le conseil de quartier en mai 2010, le solde du budget du plan directeur de quartier a été affecté au projet de valorisation du parc Lionel-Bertrand et de la création d'un corridor piéton-cycliste entre ce parc et le parc Dollard. De plus, dans le but de s'assurer de la prise en compte des attentes des résidents immédiats du parc une consultation populaire a été tenue le 24 novembre 2010 par le comité de suivi. De l'ensemble des commentaires des participants un rapport a été rédigé et transmis à la Division Culture, loisir et vie communautaire de l'Arrondissement. De plus amples informations devraient nous parvenir en 2011.

#### Plan local de mobilité durable

Comme l'argent disponible pour faire le suivi des actions du plan directeur de quartier est désormais épuisé, le comité a pris la décision de réorienter ses actions et de se concentrer sur la question de la mobilité durable. Profitant de la volonté de la Ville de Québec de se doter d'un tel plan, le comité travaille actuellement à proposer un projet qui aurait comme finalité l'élaboration d'un plan local de mobilité durable. Nous souhaitons avec ce plan proposer une vision citoyenne et locale de la problématique du transport, incluant les impacts, et en élaborant des solutions novatrices axées sur notre quartier.

### 2.3 Sondage sur le transport en commun

Un autre dossier majeur de l'année 2010 a été la réalisation d'un sondage sur le transport en commun dans Saint-Sauveur. Le sondage est paru dans le Carillon des mois de mars et de mai 2010. Nous avons également sondé certains citoyens à Saint-Sauveur en fleurs 2010. Ce dossier découle directement des actions posées en 2009 sur l'amélioration de la desserte de transport en commun dans le quartier. Le conseil a analysé les résultats de ce sondage et prévoit transmettre ses recommandations au RTC. Il désire également rencontrer des représentants du RTC à une assemblée du conseil afin qu'ils puissent répondre

aux préoccupations concrètes des citoyens. Les recommandations vont d'ailleurs dans le même sens que ce qui avait été soulevé en 2009. Par rapport à 2009, le plus grand nombre de répondants au sondage de 2010 nous donnera toutefois plus de crédibilité et de poids auprès du RTC. La rencontre avec le RTC est souhaitée pour le printemps 2011.

#### **2.4 Circulation, signalisation et stationnement**

Lors des marches exploratoires organisées dans le quartier en 2008-2009, plusieurs citoyens ont exprimé leurs inquiétudes concernant la circulation automobile dans le quartier, la signalisation déficiente à certains endroits et les problèmes de stationnement dans le secteur sud et est du quartier. D'autre part, notre plan directeur de quartier prévoit l'adoption d'un nouveau plan de circulation pour Saint-Sauveur (le dernier en date remonte à 1987), car la réalité du quartier a beaucoup changé depuis ce temps.

C'est ainsi que le conseil de quartier a organisé une rencontre en 2009 avec deux représentants de la Division du transport de la Ville pour discuter de ces différents enjeux. Soutenant qu'un plan de circulation serait très onéreux à faire et prendrait aussi beaucoup de temps à réaliser, donc que les réponses aux problèmes tarderaient à se concrétiser, ceux-ci nous ont suggéré d'identifier tous les secteurs du quartier qui sont problématiques. C'est ainsi que 28 rues ou intersections avec des problématiques de vitesse, de stationnement, de sécurité piétonne ou autres, ont été répertoriées. L'ensemble de ces points a fait l'objet d'une analyse par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et de la Division du transport de la Ville. Cette analyse a été présentée aux administrateurs du conseil de quartier au mois de juin 2010.

En 2011, le conseil de quartier souhaiterait aller dans la même direction que lors des années antérieures c'est-à-dire la mise en œuvre d'un plan de circulation exhaustif tel que prévu dans le plan directeur du quartier et reprise dans une résolution adoptée en 2009.

#### **2.5 Projet des petits espaces verts**

Un projet de 16 petits espaces verts répartis dans tout le quartier a été présenté en février 2008 au conseil de quartier. La réalisation de chacun de ces petits espaces représentant des coûts élevés, il a été demandé au conseil de quartier de prioriser cinq d'entre eux pour les soumettre à l'évaluation du Service de l'aménagement du territoire de la Ville. Nous sommes toujours en attente de cette évaluation et espérons que les travaux pourront commencer à l'été 2011.

#### **2.6 Saint-Sauveur en fleurs 2010**

Le conseil de quartier a tenu un kiosque lors de Saint-Sauveur en Fleurs et a distribué des dépliants concernant la gestion des matières résiduelles (recyclage, collecte des monstres, compostage). Il en a également profité pour sonder les citoyens sur le transport en commun. Trois membres du conseil se sont relayés au kiosque du conseil de quartier lors de cette journée.

#### **2.7 Rue des Ardennes**

Sur le terrain municipal situé sur la rue des Ardennes des travaux de décontamination ont été effectués en vue de la construction d'habitation. À la suite de la coupe d'arbres sur ce terrain, le conseil de quartier a tenu une séance d'information pour les citoyens du quartier. Le Service de l'environnement de la Ville de Québec a donc pu expliquer pourquoi, vu la contamination, les arbres avaient dû être coupés et a présenté son plan de reboisement du terrain.

## **2.8 Église Notre-Dame-de-Pitié**

Pour faire suite à une consultation publique tenue le 27 novembre 2007, le conseil de quartier a donné son aval à la construction d'une résidence pour personnes âgées sur le site de l'Église Notre-Dame-de-Pitié. L'Église actuelle sera démolie pour faire place à un projet de logement communautaire. Une séance d'information a eu lieu en novembre 2010 afin de renseigner les citoyens sur le projet. Il s'agit d'une construction de 4 étages comportant 44 logements dont la construction est prévue au courant de l'année 2011.

## **2.9 Autres dossiers**

### *Parc-école Sacré-Cœur*

Ce projet est en voie de se réaliser. En effet, selon nos informations le parc-école devrait voir ces premiers coups de pelles à l'été 2011.

### *La cour de l'amitié*

L'installation d'une aire de jeux aux appartements Sacré-Coeur situés au 10, rue Bigaouette (proche de la rivière Saint-Charles) a été réalisée et inaugurée au mois d'octobre 2010.

### 3. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2010 les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier dispose d'un pouvoir de recommandation. Le conseil de quartier s'est prévalu de ce droit dans deux dossiers. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2010.

#### Mandats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif, de janvier à décembre 2010

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation urbanisme et zonage	Création d'une nouvelle zone et modification des usages permis au 260, rue de Dieppe - RCA1VQ 42 2010-09 -28	Recommander à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15028Hb - R.C.A.IV.Q.42 (Création d'une nouvelle zone incluant le 260, rue Dieppe, y autoriser, notamment, l'entreposage intérieur. La fonction habitation demeure permise dans cette zone).	Semblable à la recommandation
Consultation urbanisme et zonage	Modification des superficies maximales de plancher dans la zone 15006, rue Frank-Carrel RCA1VQ 41 2010-09 -28	Recommander à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver la demande de modification au Règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15006Cc afin de retirer les superficies maximales de plancher, rue Frank-Carrel, R.C.A.IV.Q.41	Semblable à la recommandation
Information	Terrain municipal de la rue des Ardennes 2010-09-28	Présentation concernant les travaux de décontamination et l'aménagement paysager d'une zone tampon sur le terrain municipal de la rue des Ardennes.	Les critères de développement du site seront présentés au conseil de quartier
Information	Projet résidentiel sur le site de l'ancienne église Notre-Dame-de-Pitié 2010-11-30	Le projet de logement social sur le site de l'ancienne église Notre-Dame-de-Pitié a été présenté pour information au conseil de quartier.	Le conseil municipal a autorisé la réalisation du projet en vertu de l'article 74.4 de la Charte de la Ville de Québec.

#### 4. LES PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### 4.1 Les participations à des organismes ou regroupements

En raison des impacts certains que nombre de dossiers peuvent avoir dans le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2010, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

ORGANISME OU REGROUPEMENT	DÉLÉGUÉ(E)S
<b>Approche territoriale intégrée</b>	Monsieur Éric Samson (jusqu'en août 2010), Madame Catherine Leblanc (depuis septembre 2010)
<b>Table de concertation des conseils de quartier</b>	Monsieur Olivier Meyer
<b>Saint-Sauveur en fête</b>	Monsieur Olivier Meyer
<b>Comité de suivi du plan directeur de quartier</b>	MM. Félix Boudreault et Olivier Meyer, M <sup>mes</sup> Anne Auclair et Karine Pouliot

##### 4.2 Les autres participations

En cours de mandat, les membres du conseil d'administration participent, à titre de représentantes ou représentants du conseil de quartier, à différentes activités tenues par des organismes de Saint-Sauveur ou qui mènent des activités dans le quartier. En 2010, les membres ont participé à des activités tenues par les organismes suivants :

- Kiosques du conseil de quartier à Saint-Sauveur en fleurs et à Saint-Sauveur en Fête;
- Participation à l'activité de reconnaissance des bénévoles de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

## **5. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER**

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. Voici un aperçu des sujets abordés par les citoyennes et citoyens en 2010 :

- Logement social;
- L'utilisation du terrain situé au 485-489, rue de l'Aqueduc;
- Bassin Louise;
- Boisé du terrain municipal de la rue des Ardennes;
- Boucle de détection et éclairage au pont Scott;
- Sondage sur le transport en commun;
- Parc Lionel-Bertrand;
- Vitesse de circulation des véhicules sur la rue des Ardennes;
- Bancs;
- Abreuvoir le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles;
- Parc du Moulin-de-l'Hôpital;
- Site de l'église Notre-Dame-de-Pitié;
- Propriété du terrain de l'école des Métiers;
- Chaussée des rues Arago, Montmagny et Saint-Sauveur.
- 

## **6. SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, la conseillère municipale participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'Arrondissement ou à la Ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2010 :

- Fuite de Gaz;
- Plan de circulation, de signalisation et de stationnement;
- Terrain municipal de la rue des Ardennes, décontamination et construction de logements sociaux;
- Terrain de l'Église Notre-Dame-de-Pitié et réalisation de la phase 2 des Habitations Gamelin;
- Requalification de l'intersection Charest/Saint-Sacrement;
- Saint-Vallier Ouest, requalification;
- Feux de foyer extérieur et réglementation municipale;
- Clôture au garage municipal;
- Vitraux de l'église Notre-Dame-de-Grâce;
- Logements sociaux en 2010;
- Vignettes de stationnement sur rue;
- Investissements municipaux au parc Victoria;
- Centre Durocher, 60e anniversaire;
- Parc école Sacré-Cœur.

## **7. LES ÉTATS FINANCIERS**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2010**

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1000	1500
Projet	1500	4000
	<u>2500</u>	<u>5500</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	949	1253
Projets	2035	3283
	<u>2984</u>	<u>4536</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	(484)	964
<b>Somme réservée pour le projet du comité de suivi du PDQ (actif net affecté)</b>	0	(717)
<b>Radiation d'un chèque de l'année 2009</b>	<u>35</u>	<u>          </u>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	896	649
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>447</u>	<u>896</u>

Au nom du conseil de quartier de Saint-Sauveur :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2010****Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de Ville.

**Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

**Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.